



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E196631

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2024

ÉDITÉ LE 08/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURCOING 2022B00530

Siret : 494 001 027 00064

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3358870

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000004861172704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 01/01/2023

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ISOMUR

Sigle : ISOMUR
10 PORT DE SANTES
6EME RUE
59211 SANTES

Téléphone :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact-lille@isomur-france.fr

Responsabilité légale :

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	01/02/2023
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2023
☐ Isolation des murs par l'extérieur	01/02/2023
☐ Isolation des combles perdus	01/02/2023
☐ Isolation des planchers bas	01/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.